

RÉCUPÉRATION DES ARBRES

Le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune a avisé l'APLG de la mise en place d'un plan spécial d'aménagement forestier afin de récupérer rapidement les arbres fauchés le 17 juillet dernier et ainsi ne pas perdre cette matière ligneuse. Devant cette situation exceptionnelle, les compagnies forestières devront modifier leur planification pour récolter d'abord le bois où la tempête a frappé. MC Forêt a débuté ses travaux du côté est du lac lundi le 11 septembre. Il est toutefois possible que la coupe prévue du côté ouest se fasse simultanément. Nous vous informerons des développements via le site Web.

SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Les travaux sont en cours pour offrir le service téléphonique au nord et du côté est du lac. L'emplacement de la tour émettrice est maintenant prêt pour sa construction au sud-ouest du lac. Le chemin de la tour est accessible du chemin du Lac Gagnon ouest, près du chemin du Marais. Nous ne pouvons savoir quand le service téléphonique sera opérationnel mais les travaux semblent en retard.

Bienvenue aux deux nouveaux membres du Conseil d'administration, Louis Gravel et Bernard Bélanger.

Avis aux intéressés; un poste est toujours vacant.

PLAGE SUD

La SEPAQ est d'accord pour vendre la plage sud à la municipalité de Duhamel. La transaction est sujette à l'autorisation du gouvernement. Nous avons l'engagement de la municipalité de maintenir cette plage accessible à toute la population et d'en conserver son caractère naturel.

CHASSE AU CHEVREUIL

La baisse du cheptel de cerfs de Virginie est passé de 90 000 en 2004 à 54 500 après un recensement au cours de l'hiver dernier dans la zone 10, ouest et est. C'est une situation préoccupante. Les permis de chasse aux cerfs sans bois ont été réduits de 20 pour cent dans les parcs et réserves et de 40 pour cent sur les terres publiques. Selon l'A.C.P.T.A d'autres mesures seront aussi nécessaires à court terme pour enrayer cette baisse importante du cheptel des cerfs.

Grand merci à M. Roger Tremblay pour son implication au sein du Conseil de l'APLG durant les sept dernières années.

Merci à M. Léonce Lessard qui a accepté d'être le répondant de l'APLG pour la plage sud.

Nous tenons à souligner le travail remarquable d'un bénévole de l'Association depuis longtemps. À chaque année, M. Gérard Bodard sillonne le lac pour poser et ramasser une douzaine de bouées, sans compter qu'il s'occupe de l'entretien de tout ce matériel. Mille fois merci de veiller à notre sécurité sur l'eau!

MÉCHOUI

Lors du méchoui 2006, nous avons tenu à souligner les 15 années de travail de Richard Chartrand à l'APLG. Il a assuré la continuité de l'Association et apporté par son dynamisme, son énergie, sa polyvalence un constant renouvellement.

À cet homme de la nature qui sait profiter du temps présent tout en se préoccupant de l'avenir, nous saluons sa perspicacité.

À ce gars généreux et audacieux, à la fibre politique, merci d'avoir accepté le poste que peu de monde convoitait mais essentiel à l'avancement de la municipalité et à la bonne marche des associations.

Nous lui disons « Merci! »



LE REMOUS du LAC GAGNON

Septembre 2006



APLG

Association des propriétaires du lac Gagnon

C.P. 354, Duhamel, Québec
J0V 1G0
www.aplg.ca

Conseil d'administration 2006-2007

Nicole Tousignant, Présidente
André Brossard, Vice-président
Marie Bodard, Sec.-trés.

Bernard Bélanger
Arnaud Caldart
Louis Gravel
Donal Hickey
Roger Ippersiel

Bénévoles:

Gérard Bodard
Claude Toutant
Patricia Steele
Anne Wells

contact: info@aplg.ca

Membership

Nous remercions les 345 propriétaires qui ont payé leur cotisation de 2006 à ce jour. Nous espérons dépasser notre objectif de 350 membres cette année. Un petit effort de la part de ceux qui auraient oublié de payer leur cotisation serait apprécié.

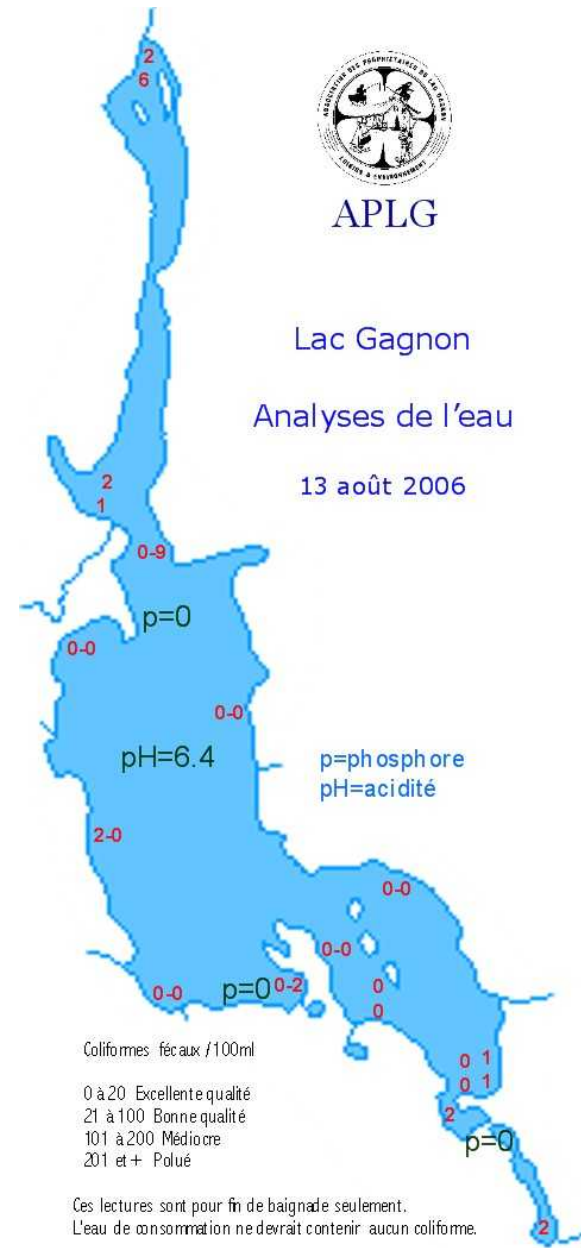
Même si les membres en règle de l'APLG représentent plus de 60 pour cent des propriétaires, sachez que nous nous efforçons de toujours mériter votre confiance et que nous croyons qu'un taux élevé de participation assurera des meilleures conditions de vie au lac Gagnon.

ANALYSES DE L'EAU

Les résultats de nos dernières analyses dénotent une eau de bonne qualité au lac. Le chiffre le plus rapproché du rivage sur le graphique indique le nombre de coliformes fécaux par 100 ml. pour un échantillon prélevé près du rivage. Le chiffre plus éloigné du rivage indique le résultat d'un échantillon prélevé à environ 40 m. du rivage, à une profondeur de 3 à 4 m., où on prend parfois son eau de consommation.

On n'a pas identifié la présence de phosphore à trois endroits propices au développement d'algues. Voilà une excellente nouvelle. Ceci est encourageant puisqu'une forte concentration de phosphates contribue à la croissance excessive d'algues.

La lecture du pH à 6,4, au milieu du lac, indique une eau plus acide que lors de nos derniers tests en 2000. Par contre un test fait 4 jours plus tôt par la municipalité indique un pH de 6,9 au quai public et de 7,1 à l'Île aux Raisins. Le pH, c'est la concentration d'hydrogène dans l'eau. La valeur du pH peut varier de 0 à 14, 7 étant la valeur neutre. En dessous de 7 le milieu est acide et au dessus de 7 il est basique. Un pH de 6 indique une eau 10 fois plus acide qu'un pH de 7. Selon le ministère de l'Environnement du Québec un pH de 6,5 à 8,5 caractérise un lac à l'état oligotrophe, i.e. encore jeune. Les lacs sont considérés acides à un pH entre 5,5 et 6,0. Un pH entre 6,7 et 8,6 permet une bonne qualité de poissons. Sous la barre de 6 les dommages sur la faune se font sentir et il est à noter que la truite est particulièrement fragile. Toutefois cela ne constitue pas un danger pour les baigneurs. On continue à surveiller.



ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Merci d'avoir répondu au sondage de la municipalité et assuré une bonne représentativité de la population du lac. Lors de la matinée de consultation publique du 26 août dernier, les 86 personnes présentes ont participé aux 2 ateliers, l'un portant sur le centre-village et son avenir et l'autre sur les activités de plein air en harmonie avec la nature, sans compromettre la tranquillité recherchée par la majorité. La compilation des résultats et le consensus qui se dégage vous seront communiqués dans le prochain Duhamellois.

Le Conseil municipal élabore présentement un projet concernant la conduite des bateaux. Les restrictions en question pourraient être en application l'été prochain. Comme le ministère fédéral des Transports semble prêt à permettre plus d'ouverture dans l'interprétation du Règlement sur la restriction à la conduite des bateaux, la Municipalité a décidé de profiter de cette occasion pour tenir une consultation publique. Le projet prévoit des limites de vitesse, l'interdiction de certaines embarcations, une limite sur les forces et les types de moteurs etc.

L'objectif est de permettre à la population de s'exprimer sur tout ce qui concerne la circulation nautique et d'arriver à un consensus.